

Festival Yelen 2025

11, 12, 13 et 14 septembre 2025

Le  **YELEN** se déroule en trois parties :

Journées Badegna (Liens) ouverts aux enfants 11 et 12 septembre 2025.

**Festival Yelen (Lumière) ouvert au public tous les soirs
ainsi que samedi-dimanche la journée.**

Table ronde Fedevao SavoirFair les samedi et dimanche à 14h00.

Discussion sur les liens tissés entre le Mali et la Suisse.



SOLIDARITÉ AFRIQUE FARAFINA a pour but de valoriser les richesses de la culture africaine pour le bien vivre ensemble. C'est dans cette optique que nous avons créé la Journée Badegna pour les écoles en septembre 2017.

Badegna signifie Liens. Ces journées permettent aux élèves de créer un pont entre la culture suisse ou d'autres cultures et tisser des liens pour le futur.

Depuis 2017, les élèves de Baulmes et région ont le bonheur de voyager en Afrique tout en restant à quelques pas de chez eux et de découvrir également les cultures et coutumes grâce à des ateliers touchant aussi bien l'artisanat, la musique, la danse ou le cirque. Le repas de midi est pris en commun comme la coutume malienne le préconise. Nous pensons qu'il est important pour les enfants d'avoir la chance de découvrir les différentes cultures avec lesquelles ils vivent au quotidien. D'apprendre des uns des autres, afin de valoriser l'acceptation des différences par la compréhension de l'autre. Permettre à certains élèves rejetés par leurs origines (peau, culture,...) de pouvoir être acceptés par leurs camarades.

Il est possible pour vous d'y animer et présenter votre artisanat ou une autre activité qui vous tient à cœur. Il faut bien entendu être présent et faire preuve de pédagogie envers les enfants et de bon sens pour la présentation de vos animations pour organiser un atelier manuel ou éducatif adaptés aux enfants. En contrepartie, vous pouvez bénéficier d'un emplacement gratuit pour le festival qui débutera à la suite des journées Badegna et se terminera le 12 septembre 2025. Les stands doivent obligatoirement rester jusqu' à 17h le dimanche soir.

Ouverture des portes aux Journées Badegna : 08h00. Début des ateliers 09h00.

Règlement Artisans

Ce règlement fait partie intégrante du contrat et du formulaire d'inscription entre l'artisan et les organisateurs du Festival Yelen. Il fait foi en cas de litige.

Artisan

- Certifie que ses produits ont été créés de ses propres mains
- Aucune nourriture ni boissons, ne pourra être vendue sur place
- Respecte le lieu et les autres participants de la manifestation.
- Occupe uniquement l'emplacement qui lui est dédié.
- S'occupe de remettre cet emplacement **dans le même état que reçu**,
- N'utilisera pas le matériel se trouvant sur les lieux (chaises, bancs, tables, etc) qui est prévu pour le bien-être des festivaliers.
- Apporte son propre matériel de présentation (table, présentoir, chaises, etc...) et de protection (tente, parasol) pour se protéger des intempéries durant le festival plein air.
- Apporte son matériel pour le branchement lumière (enrouleur, câble etc...) qui ne sera pas fourni par l'organisateur.
- **Les frais d'inscription doivent être payés avant le 31 août 2025. 2 bracelets disponibles par emplacement de 3mx3m**. Ils vous seront remis à la caisse à votre arrivée. Les bracelets supplémentaires peuvent être achetés à la caisse du festival.

Attribution de l'emplacement

La place vous sera attribuée d'avance par ordre d'inscription et par artisanat, selon la réception de votre paiement. A votre arrivée sur le site, vous trouverez une indication (panneau ou affiche) avec votre nom à votre place respective.

- Pour les ateliers Badegna, installation des stands dès le mercredi 10 septembre à 17h00.
- Pour les personnes ne proposant pas d'ateliers aux journées Badegna, l'ouverture des portes pour l'installation est prévue le vendredi 12 septembre dès 16 heures.

Description du stand

- L'artisan disposera d'une place de 3m sur 3m, sans aménagement.
- L'électricité peut éventuellement être mise à disposition (seulement pour les **lumières et selon la disponibilité du courant !**). **Veillez nous informer lors de l'inscription si vous en avez besoin.**
- Possibilité de camper sur place. **Pas de véhicule sur le site, ni au camping !** Parking le long du chemin après le festival.

Assurance

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation du matériel propriété de l'artisan. Aucun problème n'a jamais été rapporté, mais la vigilance n'est jamais de trop. Il est vivement conseillé de ranger et de mettre en sécurité tous les produits et marchandises, en dehors des heures d'ouverture du Festival. **Lieu non surveillé.**

Tarif inscription et paiement

Tarif pour l'emplacement du stand les 12, 13 et 14 septembre **CHF 50.- par jour**. Ce prix comprend également 2 bracelets pass 3 jours. Aucune boisson ou repas ne sont compris dans ce tarif. Vous pouvez acheter de la nourriture et les boissons aux divers stands. Pendant le festival, des petits déjeuner peuvent être achetés au prix de CHF 5.- par personne.

Paiement à Monsieur Amelien Roch, Rue du Curtil Mathey, F-71440 saint-Vincent-en-Bresse
Nickel le compte pour tous - FPE Charenton, 1 Pl. des marseillais – F 94220 Charenton Le Pont -
FR76 1659 8000 0140 0009 1026 807

Festival Yelen 2025

Formulaire d'inscription / Délai d'inscription : 31 juillet 2025

Nom:..... Prénom:.....

Association/société.....

Adresse:

NPA et localité

Téléphone :.....E-mail:.....

Description et nom de l'artisanat présenté:

.....
.....
.....

Je participe également aux ateliers à l'intention des élèves les 11-12 septembre 2025.

Description de l'atelier que vous proposez et comment vous allez l'animer:

.....
.....
.....

J'ai besoin d'une prise pour éclairer mon stand (mise à disposition d'une fiche courant 230V)

OUI / NON (entourez ce qui convient)

A retourner par e-mail à l'adresse de notre responsable Artisans, Amélien Roch:

Amidou.roch@gmail.com et copie à info@farafina.ch

Informations ou questions diverses au +33 6 56 66 15 19 (message WhatsApp possible)

J'accepte les conditions du règlement des pages précédentes

Date:..... Lieu:.....

Signature:.....